

L'ECHO DE LA FABRIQUE

Journal des Moyens internes de fabrication ex filière

DEFENDRE VOTRE EMPLOI :

900 salariés CDD sur 4000 auraient, selon la direction, été destinataires d'un courrier à leur domicile, leur annonçant qu'ils seraient dorénavant considérés comme « REGULIERS ». Mais nombreux sont les intermittents « historiques » qui nous disent ne pas avoir reçu ce courrier. Et des questions se posent : comment a été calculée l'ancienneté en jours retenue pour être le sésame permettant de devenir un « régulier » ?

Comment un intermittent sait-il qu'il remplit les critères ? Peut-il se fier à l'obtention – ou non – de ce courrier ? Même les planificateurs ne disposent pas de la liste des réguliers: alors, comment peuvent-ils privilégier leur collaboration ?

Devons-nous mener nous même une enquête auprès des intermittents et CDD ?

La CFDT souhaitait que ce point figure à l'ordre du jour du CSE de décembre. Mais cela n'a pas été possible (problème de délais) ; nous allons donc interpeller la direction sur ce sujet hors instance et demander un point à l'ordre du jour du CSE de janvier.



VOUS ECLAIRER sur les MOYENS INTERNES DE FABRICATION labellisés « LA FABRIQUE » :

Qu'est ce que « la Fabrique » ?

- C'est un label (on travaille pour la Fabrique, au sein de la direction des moyens internes de fabrication).
- Ce sont les 8 sites « historiques » de LA FILIERE : Marseille / Lyon / Nancy / Strasbourg / Lambersart / Bordeaux / Toulouse / Rennes
- PLUS les 3 sites « Parisiens » : post-productions du Siège et du Franay à St Cloud, futur HUB VIDEO MOBILE de Bois d'Arcy
- Et le site « Feuilleton » à Vendargues.

VOUS ECLAIRER sur l'organisation de vos instances représentatives :

Les pôles, c'est fini...

Lors du CSE réseau (Comité Social & Economique) des 18 et 19 décembre 2018, les anciens élus des CE Pôles et les nouveaux élus du CSE réseau ont procédé au transfert des biens, droits et obligations, créances et dettes et ont voté l'acceptation du transfert et d'affectation du patrimoine.

Les sites Régionaux dépendent du CSE Réseau.

Les sites Parisiens dépendent du CSE Siège.

Suite aux ordonnances Macron du 22 septembre 2017, le CSE est maintenant l'instance unique qui fusionne les délégués du personnel (DP) avec le comité d'entreprise (CE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Désormais, comment et à qui faire remonter les réclamations du personnel ?

Ce sont les RP (représentants de proximité) qui sont présents sur le terrain. Ils transmettront vos questions individuelles et collectives à la direction régionale de votre site ou de votre « famille professionnelle (Fabrication pour le siège), comme les DP avant, ils remonteront des informations aux élus du CSE réseau ou siège, ou aux commissions santé, sécurité et conditions de travail (réseau ou siège).

Vos RP sont aussi compétents en matière de prévention (situations de harcèlement, charges de travail excessives, préconisation d'améliorations dans l'organisation du travail, recommandations d'actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail du personnel, amélioration la communication interne, promotion de la reconnaissance au travail).

Notre déclaration liminaire, CSE des 18 et 19 décembre 2018 : Le service public, c'est nous !



Un mois à peine après la mise en place de nouvelles instances représentant le personnel de France Télévisions, la Présidente présente des vœux extrêmement désagréables. Comment ne pas imaginer que ce calendrier était parfaitement maîtrisé et que l'histoire était écrite...

Un plan de départs sous la forme de rupture conventionnelle collective, une révision complète de l'Accord collectif du 28 mai 2013 jugé trop favorable aux salariés...

Alors que le gouvernement et les employeurs prennent conscience à l'occasion d'une bronca populaire sans précédent que la modération salariale a atteint ses limites et qu'il faut enfin

redistribuer les gains de productivité, France Télévisions prend exactement le chemin inverse.

Car nous aussi, nous avons bien mérité du service public, surtout dans le réseau France 3.

Mise en place de Pôles de gouvernance par des apprentis cost-killers, dégradation des conditions de travail et diminution du nombre de salariés opérationnels et productifs, empilage de cadres intermédiaires et supérieurs dont on se demande souvent à quoi ils servent, mise en place d'outils augmentant la productivité et facilitant les pluri-compétences...

Une décennie d'efforts en région pour quoi ?

... Pour s'entendre dire que nous restons l'ADN de la chaîne MAIS qu'il va falloir augmenter le temps d'antenne sans moyens, voire avec moins de moyens, et que notre accord d'entreprise fait de nous des nantis car il est trop favorable...

Peut-être que, vu du sommet du siège de France Télévisions, des nantis, ce n'est pas ce qui manque. Mais venez passer par exemple un WE d'actu en région, venez voir avec quels moyens nous devons suivre l'actualité sur le terrain. Venez rencontrer les salariés de Strasbourg qui viennent de suivre la crise des gilets jaunes et un attentat, à qui ont dit: pas de récupérations possibles tout de suite, et une seule semaine de congés en fin d'année, deux CDD seulement cette semaine pour remplacer tous les absents à la rédaction... Pendant que la rédaction en chef s'accorde 3 semaines de congés en cette fin d'année.

Alors des ruptures conventionnelles, des économies, allez-y, faites-en... Mais chez vous dans vos placards. Nous serons très attentifs aux moyens mis en œuvre par la direction pour rendre sa copie budgétaire à l'Etat. Et on ne se contentera pas d'enfiler un gilet jaune en signe de protestation si nos droits collectifs sont attaqués, et qu'on taille dans les effectifs là... où il ne faut pas. Il n'est pas question que le futur plan de départ se fasse au détriment de ceux qui restent, de nos activités et de nos missions.

Les équipes du réseau de France 3 ont été exemplaires ces dernières semaines dans le traitement des troubles qui ont secoués le pays. Elles ont été saluées, par la direction et surtout par les téléspectateurs. Alors respectez ces équipes, leur engagement et leur savoir-faire. Et laissez-leur les moyens d'assurer leur mission de service public sereinement.

Des économies, faites-en – pourquoi pas ! - ... mais ailleurs.



L'antenne PARIS-ILE DE France & LA FABRIQUE :

L'antenne régionale de Paris Ile de France, sinistrée par des incendies successifs, va déménager et sera intégrée au Siège. Une aubaine pour les directions de la fabrication siège / moyens de l'information nationale : 74 techniciens arrivent en provenance de l'antenne régionale, qui pourront être aussi planifiées sur des activités Siège ! 29 de ces techniciens seront affectés à la Fabrique, le reste aux moyens de l'info. Ces techniciens travailleront sur les plateaux du Siège et dans les régies. Et les plateaux du Siège accueilleront les JT et les émissions de PIF, avec des moyens et des personnels du siège pour les fabriquer (puisqu'il n'y aura plus de techniciens affectés à PIF... le personnel sera « mutualisé) !

Les commissions facultatives du CSE Réseau se mettent en place, voici celles qui vous concernent plus directement :

Commission Moyens internes de fabrication

Président	FAURE Laurent	Toulouse
Vice-président	HEN Grégory	Marseille
Membre	PERCIE DU SERT Pascal	Lyon
Membre	PINATO Cyril	Strasbourg
Membre	STOLFO Jean-Pierre	Toulouse
Membre	THINE Pascale	Nancy
Membre	TEXIER Vincent	Rennes
Membre	GARDON Jérôme	Lyon
Membre	FOURNIER Marie-Pierre	Toulouse
Membre	DERBES Christophe	Marseille
Membre	MADRAGORE Richard	Strasbourg
Membre	FRAMERY Claude	Lambersart
Membre	LAVAILL Thierry	Marseille
Membre	LAGACHE Thomas	Nancy
Membre	BARD Philippe	Montpellier

Commission Nouvelles technologies

Président	CONTE Philippe	Grenoble
Vice-président	MELINAND Olivier	Brest
Membre	LEBRET Claire	Clermont-Ferrand
Membre	DROXLER Emeline	Strasbourg
Membre	CORMERAIS Thierry	Poitiers
Membre	DENANOT Emmanuel	Limoges
Membre	HEBERT Evelyne	Albi
Membre	MATHIEU Christian	Annecy
Membre	GUETIERE Gaétan	Toulouse

Commissions Activités sociales et culturelles locales (Votre « CE » !)

Commission ASC Nationale

Président	GRESSIER Nancy	Lille
Vice-président	PUJO Thierry	Limoge
Membre	PORRO Christophe	Marseille
Membre	SABOUREAU Anne-Sophie	Lyon
Membre	MAUNIER William	Nancy
Membre	BESSARD Muriel	Dijon
Membre	CHAZAUD Véronique	Vanves
Membre	ROUSSELLE Philippe	Lille
Membre	LAEMMEL Christian	Strasbourg
Membre	JONNET Valérie	Vanves
Membre	BERTRAND Jean-Manuel	Marseille

Commission ASC HAUTS DE France (Lille)

Président	ROUSSELLE Philippe
Membre	MISCIA Michello
Membre	CATTEAU Caroline
Membre	LANGELIER Jean-Yves
Membre	CARPENTIER Laurence

Commission ASC Alsace (Strasbourg)

Président	LAEMMEL Christian
Membre	STEINER Christophe
Membre	MUNCH Sonia
Membre	DROXLER Emeline
Membre	WACH Stéphanie

Commission ASC Aquitaine (Bordeaux)

Président	CHAKIR TREBOSCQ Rabéa
Membre	LE GAC PATRICIA Hervé
Membre	TRUSCQ-MOUNET Sylvie
Membre	SANSOIT Marie-France
Membre	HIS Angèle

Commission ASC Bretagne (Rennes)

Président	GUILCHER Jean-Hervé
Membre	ARVOR Anne
Membre	CEVAER Carine
Membre	COLLINET Carole
+1	

Commission ASC Lorraine (Nancy)

Président	MARCHAND Jacqueline
Membre	DEMANGE Bruno
Membre	HOUVET Florence
Membre	SCHEREFER Nadine
Membre	VIERA Isabelle

Commission ASC Midi-Pyrénées (Toulouse)

Président	DEBENEST Magalie
Membre	MARTIN Sabrina
Membre	MONTARIOL Olivier
Membre	HORTER Christiane
Membre	MOULIN Véronique

Commission ASC Rhône-Alpes (Lyon)

Président	SABOUREAU Anne-Sophie
Membre	DEHAIS Patrick
Membre	VINCENT Corinne
Membre	GREVOST Evelyne
Membre	BOUIX Stéphanie

Commission Provence-Alpes (Marseille)

Président	DOS SANTOS Eliane
Membre	SEARD Patricia
Membre	DI DOMENICO Anne
Membre	DOS SANTOS Gabriela
Membre	BERTRAND Jean-Manuel

Prochain CSE réseau fin janvier !

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

